



Vivre mieux Vers une Société Ecologique

Notre programme d'action pour les temps qui viennent prône la création d'un futur soutenable : réduire notre empreinte écologique, protéger les biens communs, répondre aux besoins humains fondamentaux.

La santé, le logement, sont au cœur de notre projet, ainsi que la relocalisation de l'économie.

La transition écologique passe par des actions de type « 100 000 logements » mise en œuvre par les élus EELV du Conseil régional Nord Pas de Calais.

L'objectif est que demain elles soient multipliées, encouragées, car elles permettent de vivre mieux.



COMMENT SORTIR DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE -

Alors que la France bat des records de froid et de consommation d'énergie, Eva Joly, candidate Europe Ecologie Les Verts a souhaité tenir son premier meeting de campagne à Roubaix afin de présenter le volet social de son Pacte écologique et d'illustrer ses réponses à la précarité énergétique, à la crise de l'emploi et au défi climatique.

Avec le plan de réhabilitation et de rénovation de 100 000 logements d'ici 2014, Le Nord – Pas de Calais, démontre encore une fois, la capacité des élus écologistes à porter de grands projets liant le social, l'économique et l'environnemental.

L'écologie opérationnelle et populaire existe, elle répond aux besoins des plus démunis et de tout un chacun, elle crée de l'emploi, elle permet les économies d'énergie, elle améliore le confort et la santé, elle préserve l'environnement.

L'idée générique **de ce moment** est de montrer **ce qui se fait** dans le domaine de la réhabilitation, de s'appuyer sur ce qui est une des plus importantes opérations du mandat des élus EELV au Conseil régional Nord Pas de Calais. **Nous allons à travers cette opération « parler » à 100 000 familles de la région.**



LE PLAN 100 000 LOGEMENTS

CONTEXTE

Le Nord-Pas de Calais compte 1 750 000 logements dont 80% ont été construits il y a plus de 20 ans. L'essentiel de ce patrimoine bâti géré pour 20% par les bailleurs sociaux est détenu à 80 % par des propriétaires privés.

La consommation énergétique moyenne d'un logement régional se situe à plus de 300 kWh/m².an dépassant souvent les 600kWh/ m².an.

Une famille sur 4 en région est en précarité énergétique, c'est à dire qu'elle consacre + de 10% de son budget pour l'énergie.

Ce parc de logement correspond à plus de 20% des émissions de gaz à effet de serre.

CHIFFRES CLÉS

31 000 logements sociaux rénovés d'ici 2014 (50% d'ici fin 2012).

30 000€ : coût moyen pour la rénovation d'un logement.

3 000 000 000 d'euros de travaux générés d'ici 2014.

900€ / 1000€ : économie annuelle moyenne de charge de chauffage par logement rénové.

4100 salariés et demandeurs d'emploi formés chaque année à l'éco-rénovation / éco-construction

20% social - 80% privé : caractéristique du parc de logement régional

104 kWh/an.m² : performance thermique minimum de logements rénovés (BBC rénovation)



LE PLAN 100 000 LOGEMENTS

LA PRISE EN COMPTE DES CONTEXTES PARTICULIERS

Dans la continuité du programme ANRU (le Nord-Pas de Calais fut le plus exigeant thermiquement), le plan 100 000 logements c'est :

- l'accélération du nombre de réalisations
- l'amélioration de la performance environnementale et énergétique de ces réalisations, visant l'objectif Bâtiment Basse Consommation (BBC-104 kwh/m².an),
- l'accompagnement de la transformation de la filière économique sur le plan technique, technologique, de l'emploi et de la formation.
- la structuration de programmes d'actions ciblés garantissant une approche sociale croisant :
 - # les typologies d'habitat: des aides différentes selon la date et les techniques de construction, et selon le statut du parc
 - # les caractéristiques de l'habitant. Selon ses ressources et sa capacité à porter lui-même une partie de la réhabilitation, les aides différent
 - # les territoires. Sont prises en compte la structuration locale du parc de logements, les formes urbaines et les stratégies locales



LE PLAN 100 000 LOGEMENTS

UNE INTERVENTION PUBLIQUE EN 2 TEMPS ET A 2 ÉCHELLES

A/ Une action différenciée dans le temps

Par la mise en place d'un système de financement des travaux de réhabilitation thermique mobilisant le financement « indirect », sous forme de société de tiers investisseur proposant des garanties et prêts différenciés et générant des ressources par les économies d'énergie réalisées dans le logement social et dans le logement privé.

B/ Une action à l'échelle régionale et territoriale

Au niveau régional, c'est un « pacte régional » réunissant les acteurs régionaux (Etat, ANAH, ANRU, ARHLM, SOGINORPA, Départements, fédérations professionnelles du bâtiment, chambre des métiers...), dans une gouvernance spécifique, et un outillage adapté et négocié (protocoles d'accord selon les thématiques, communication, outils financiers – prêt Banque Européenne d'Investissement, mutualisation des Certificats d'Economies d'Énergie (CEE),...).

Au niveau territorial, par la mise en œuvre des conventions avec les territoires de projet et notamment les agglomérations, compétentes au titre des aides à la pierre et du développement économique ;



LE PLAN 100 000 LOGEMENTS

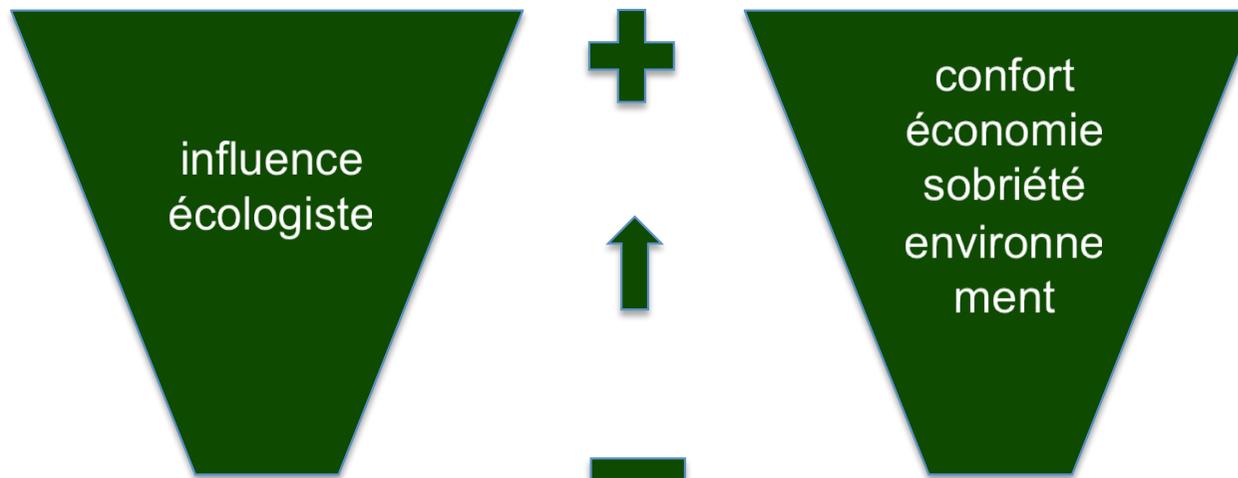
CONCRÈTEMENT SUR LILLE MÉTROPOLE

28 % des logements de la région se situent sur le territoire de Lille Métropole.

Pour la période 2010-2013, la dynamique de réhabilitation reposera sur :

- 13 700 logements sociaux, soit 3 425 par an
- 14 500 logements privés, soit 3 620 par an ; ces objectifs recouvrent à la fois les réhabilitations engagées avec des aides à la pierre (ANAH et collectivités) mais aussi les « initiatives individuelles » (travaux par entreprise ou auto-réhabilitation).
- L'accompagnement financier par LMCU de 1 000 logements par an à hauteur de 5 000 € pour l'habitat social,
- et aussi notamment la mise en œuvre d'un observatoire des charges énergétiques et locatives

Pour la période 2014 – 2020 ce sont 98700 logements qui seront réhabilités, soit 14100 par an.





LE PLAN 100 000 LOGEMENTS

LES PREMIERS RÉSULTATS

Logements

En 2011, dans l'habitat social, les opérations finalisées et certifiées représentent :

- 7200 logements construits ou rénovés au plan thermique et environnement,
- 400 M€ de travaux générés,

Pour la période 2012/2013. Il a été décidé de programmer une deuxième tranche opérationnelle de 20M€ avec pour objectif d'inscrire la réhabilitation de plus de 5000 logements sociaux par an.

Formation éco-construction/éco-rénovation :

Salariés :

1320 salariés formés en 2010 et 2011 (80% issus de PME régionale)

Budget : 400 000€/an

Demandeurs d'emploi :

3500 stagiaires par an dans 47 organismes de formation répartis sur toute la région

Budget : 14 millions d'€ / an